



Réflexions sur le projet de traité relatif à la responsabilité des entreprises en matière de droits de l'Homme, en vue de la quatrième session du Groupe de travail du Conseil des droits de l'Homme (15-19 octobre 2018)

*Atelier organisé par Florian Couveinhes Matsumoto
et Sophie Grosbon*

*Vendredi 5 octobre 2018 de 9h30 à 18h
au Département de sciences sociales
de l'École normale supérieure,
Salle R2-02*

Identification et définition des entreprises visées

Obligations des États et des entreprises

Responsabilité

Accès à la justice

Mise en œuvre du traité

**Articulation des droits de l'Homme et
du Droit international économique**

Avec la participation des membres de l'Alliance pour le traité : Amis de la Terre, Amnesty, CCFD-Terre Solidaire, CGT, collectif Éthique sur l'étiquette, FIDH, FAL, FNE, Greenpeace, LDH, Oxfam, Sherpa, Solidaires, peuples solidaires, ATTAC.

Département de Sciences sociales de l'École normale supérieure, 48 Bd. Jourdan, 75014 Paris, RER Cité universitaire, station Porte d'Orléans

Inscription : atelierdu5octobre@gmail.com

Programme de la journée

9h30 : accueil

**10h : table-ronde 1 – l’identification des entreprises visées
et la question de leur définition :**

Humberto Cantú Rivera (Université de Monterrey)

Isabelle Daugareilh (Université de Bordeaux)

10h 30 : discussion

10h 45 : table-ronde 2 – les obligations

1. Les titulaires des obligations : Laurence Dubin (Université Paris I
Panthéon-Sorbonne) et Florian Couveinhes Matsumoto (ENS)

2. La nature des obligations (procédurales ou de fond) : Béatrice
Delzangles (Université Paris Dauphine) et Sophie Grosbon (Université
Paris Nanterre)

11h 30 : discussion

11h45 : Pause

**12h : table-ronde 3 – l’imputation des comportements litigieux et le partage
des responsabilités :** Horatia Muir-Watt (Science Po Paris) et Yann Kerbrat
(Université Paris I Panthéon Sorbonne)

12h30 : discussion

13h : Déjeuner

14h30 : table-ronde 4 – l’accès à la Justice :

Delphine Porcheron (Université de Strasbourg)

Baptiste Delmas (Université de Bordeaux)

15h : discussion

15h 30 : table-ronde 5 : les mécanismes de suivi :

Évelyne Lagrange (Université Paris I Panthéon Sorbonne) et Gilles Lhuillier
(ENS Rennes)

16h : discussion

16h30 : Pause

**17h : table-ronde 6 – l’articulation des instruments en matière de droits de
l’Homme et en matière de Droit international économique :** Arnaud de
Nanteuil (Université Paris Est), Mathias Audit (Université Paris I Panthéon
Sorbonne) et Nathalie Bernasconi (IISD)

17h30 : discussion

Discutants : Régis Bismuth (Science Po), Catherine Kessedjian (Université
Paris I Panthéon Sorbonne), Franck Latty (Université Paris Nanterre), Juliette
Lelieur (Université de Strasbourg), Kathia Martin-Chenut (Université Paris I
Panthéon Sorbonne, Mélanie Schmitt (Université de Strasbourg)

Argument :

L'atelier qui aura lieu le 5 octobre poursuit un triple objectif. À court terme, il vise à aider les soutiens actuels du traité relatif à la responsabilité des entreprises en matière de droits de l'Homme (ONG, syndicats et parlementaires en particulier) à se positionner sur l'orientation générale et sur les différents éléments du projet fourni en juillet 2018 par la présidence équatorienne du groupe de travail du Conseil des droits de l'Homme. À moyen terme, il s'agit d'aider les soutiens au traité à convaincre les autres parties prenantes de l'intérêt et de l'importance – y compris pour l'Union européenne et pour la France – de la négociation et surtout de son aboutissement à un traité équilibré, universellement applicable, protégeant efficacement l'ensemble des victimes. Enfin, à plus long terme, l'objectif est de créer, pour les participants intéressés, un réseau d'universitaires travaillant sur cette question et souhaitant agir en vue de la conclusion d'un tel traité. Ce réseau aura l'occasion de se réunir et de se mobiliser par la suite pour réfléchir à l'avancée des négociations et aux perspectives futures.